

N° identification ODG :

**IDENTITE DE L'OPERATEUR**

N° SIRET :

Moulinier  Producteur d'huile de noix faisant appel à un prestataire de service

**Nom-Prénom ou Raison Sociale**

**Adresse**

**CP VILLE**

Téléphone :

Mail :

**DECLARATION TOTALE DE FABRICATION D'HUILE DE NOIX DONT  
 HUILE DE NOIX DU PERIGORD AOC au 31.10.N+1**

**CAMPAGNE 20.../20....**

	QUANTITE DE CERNEAUX TRANSFORMEE EN HUILE (en kg)	QUANTITE DE CERNEAUX (1) TRANSFORMEE EN HUILE DE NOIX AOC (en kg)	QUANTITE D'HUILE DE NOIX TOTALE PRODUITE (en litres)		QUANTITE D'HUILE DE NOIX AOC PRODUITE (en litres)	
			A FROID	A CHAUD	A FROID	A CHAUD
PRODUCTION PROPRE DU MOULINIER (2)						
PRESTATION DE SERVICE REALISEE POUR LE COMPTE DE TIERS						
<b>TOTAL MOULINIER</b>						
PRODUCTION HUILE REALISEE EN FAISANT APPEL A UN PRESTATAIRE (2)						

**IDENTITE DES OPERATEURS ACTEURS DE LA PRESTATION DE SERVICE  
 &  
 QUANTITE D'HUILE DE NOIX PRODUITE**

**Selon le cas, indiquez :**

Nom, prénom ou raison sociale et adresse complète de : 1-l'opérateur pour lequel la prestation est réalisée (compléter sur papier libre, si nécessaire) <b>OU</b> 2-du moulinier (atelier de transformation)	QUANTITE D'HUILE DE NOIX AOC PRODUITE (en litres)	
	Extraction à froid	Extraction à chaud
1.		
2.		
3.		
4.		
<b>TOTAL FABRIQUEE EN PRESTATION DE SERVICE</b>		

Fait à ..... le .....

**SIGNATURE** 

(1) les cerneaux de noix issus de la récolte N-1 ne peuvent plus être utilisés pour la fabrication de l'huile de noix du Périgord au-delà du 31/10/N+1  
 (2) le cas échéant, joindre obligatoirement le relevé détaillé des achats de noix et cerneaux de noix (nom et coordonnées du fournisseur et quantités achetées)